

VERACASH
SAS au Capital Social de 1.313.680,00 €
42 rue de Tausia
33800 BORDEAUX
Siren 808 689 627 RCS BORDEAUX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2022

RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE
POUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et de l'article L 223-26 du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation le bilan et les comptes de cet exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

1.- Activité de la société

L'activité principale de la société VeraCash

Le service VeraCash propose un compte en ligne adossé à de l'or, de l'argent métal et des diamants 100% physiques stockés en zone hautement sécurisée au sein des Ports Francs de Genève. Ce compte est lié à une carte MasterCard (utilisable dans plus de 50 millions de points de vente et distributeurs de billets dans le monde) et une application mobile de type wallet (pour envoyer de la valeur sans frais et instantanément partout dans le monde). Wallet et carte MasterCard permettent de rendre liquide, à tout moment, les métaux détenus par le client.

Cette activité existe depuis le deuxième semestre 2015. La société a été créée le 31/12/2014, l'année 2021 est son sixième exercice d'activité.

2.- Analyse de l'évolution du Chiffre d'Affaires et des résultats

En 2021, le Chiffre d'Affaires hors taxes est de 59.390.266 € contre 86.891.079 € en 2020, soit une diminution de **32%**.

Le Chiffres d'affaires 2021 se décompose comme suit :

- Ventes de marchandises :	58.071.442 €
- Production vendue :	1.318.823 €

Nous avons ainsi les produits d'exploitation suivants :

- Subventions d'exploitation : 12.667 €
- Autres produits d'exploitation : 139.523 €

Le total des produits d'exploitation s'élève à : 59.542.455 €

Le total de charges d'exploitation s'élève à : 59.936.628 €

Et se décompose comme suit :

- Achats de marchandises : 57.539.641 €
- Autres achats (cartes) : 159.450 €
- Variation de stocks : - 36.160 €
- Autres achats et charges : 1.262.855 €
- Impôts et taxes : 292.171 €
- Salaires et traitements : 325.805 €
- Charges sociales : 106.992 €
- Amortissements : 285.874 €

Le résultat d'exploitation est donc de : - 394.173 €

Le résultat financier de l'année est de 524.850 € dont les charges financières s'élèvent à - 60.315 € et les produits financiers à 585.117 €.

Parmi les produits financiers il y a 565.594 € qui correspondent au résultat d'une opération réalisée avec des Masternodes.

Le résultat courant est donc de : 130.629 €

Le résultat exceptionnel de l'année est de - 134.892 € dont les charges exceptionnelles s'élèvent à - 134.892 € et les produits exceptionnels à 0 €.

Parmi les charges exceptionnelles nous avons 124.936 € qui correspondent à des frais liés à l'augmentation de capital. Il y avait la possibilité de les imputer à la prime d'émission de cette augmentation de capital mais la décision de gestion a été de les laisser en charge.

Les comptes de l'exercice se soldent par une perte de 4.263 €.

3.- Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de - 4.263 € de la manière suivante:

Origine:

- Résultat de l'exercice : - 4.263 €

TOTAL : - 4.263 €

Affectation :

- Au report à nouveau débiteur: - 4.263 €

TOTAL : - 4.263 €

4.- Événements survenus au cours de l'exercice**● Changement de partenaire stratégique et travaux de migration**

Au deuxième semestre 2020, après avoir prospecté plusieurs acteurs dans le domaine des établissements émetteurs de monnaie électronique (notre établissement monétique de référence pour l'émission de la carte et l'IBAN), nous avons commencé une discussion avec Trezor, l'un des leaders du secteur en France, avec lequel on a signé un accord préalable en novembre 2020. Nous avons ensuite donné le préavis contractuel de 6 mois au partenaire actuel PFS, devenu PCSIL suite aux conséquences du Brexit.

Après une extension du préavis de trois mois supplémentaires accordés pour mener à bien les travaux de migration du service, ce partenariat a pris fin le 30/09/2021.

Les travaux de migration des différentes fonctionnalités ont occupé nos développeurs toute l'année 2021. A titre informatif, de 4 appels API avec le partenaire PFS, nous sommes passés à plus de 20 avec le nouvel. Ce travail monumental mené par notre équipe technique commence à porter ses fruits car nous n'avons pas seulement migré les fonctionnalités existantes mais avons aussi augmenté le nombre potentiel de fonctionnalités afin de devenir le 2ème compte des français.

Les travaux de migration des clients ont commencé avant l'été et se sont renforcés à partir de septembre. Ces travaux ont bousculé notre quotidien car il se sont avérés plus complexes que prévus suite à des règles de validation des documents dans le cadre du KYC plus sévères que celles du partenaire précédent.

● Clôture de la levée de fonds

L'opération a pris fin en avril 2021 avec la récolte de 1,5 M€ auprès de 1000 personnes dont 80% environ sont des clients des sociétés du groupe. L'actionnaire majoritaire à lui aussi participé à hauteur de 500 k€ pour ramener le total de l'opération à 2 M€. Cette opération porte le Capital social de 1.188.680 euros à 1.313.680 euros avec une émission de 1.250.000 d'actions nouvelles à 1,60 euros (dont 0,10 euros de valeur nominale). La distribution du capital est désormais :

- AuCoffre.com SAS 88,88%
- VeraCash Capital SAS 3,98%
- Nouveaux actionnaires 7,14%

● Achat code source VeraOne

Nous avons décidé de récupérer le code source de l'activité de cryptoactif VeraOne pour agir en autonomie et garder la main sur les développements à venir.

5.- Événements survenus depuis la clôture de l'exercice**● Ajout des nouvelles fonctionnalités**

Pour poursuivre notre ambition de devenir le 2ème compte des français, depuis la migration du service vers Trezor, nous avons pu mettre en place :

- Virement instantané : Cela nous permet de proposer aux clients un moyen d'alimentation du compte avec une cotation fixée sans dépendre des aléas de la banque et qui vient concurrencer le dépôt par CB qui est plus coûteux.
- Augmentation du plafond de retrait : Historiquement à 1.000 € par mois calendaire, la nouvelle carte, n'étant pas une carte prépayée, nous permet de relever ce plafond tant attendu par nos clients.
- Compte Euro : actuellement en alpha test auprès de nos employés, cela permet aux clients dans un premier temps de conserver un dépôt de fonds sous forme d'euro en attendant une cotation qui lui convient. L'aboutissement de cette fonctionnalité, d'ici la fin 2022, voire début 2023, sera un compte Euro avec l'ensemble des fonctionnalités d'une néobanque.

6.- Evolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Malgré un pic en mars 2022 lié certainement au conflit russo-ukrainien, l'année a commencé comme prévue, avec un air d'incertitude qui se propage dans tous les secteurs : contexte international dégradé, inflation généralisée partout dans le monde, effondrement du cours du bitcoin et profonde remise en question de certains projets liés à des cryptomonnaies stables et leur couverture.

L'équipe VeraCash a été renforcée et a gagné en compétence, notamment sur le volet de la relation client, nous améliorons les procédures en permanence et nous œuvrons pour que la qualité de communication envers notre clientèle soit la plus satisfaisante possible. Les travaux de migration des clients sont finalisés à presque 90%. Actuellement, nous concentrons nos efforts sur notre capacité à souder la relation avec les clients qui ont eu des doutes quant à notre service, suite à la migration, mais nous nous appliquons également à acquérir des nouveaux clients grâce notre nouvelle mouture Trezor.

Après une année 2021 de pure transition, nous nous focalisons en 2022 sur notre ambition à devenir le 2ème compte des français plus en tête que jamais.

En matière d'activité de Recherche et Développement, la première version de notre blockchain de consortium GouverNA, est désormais finalisée. Nos efforts se concentrent maintenant dans la gouvernance de la structure qui nous permettra d'exploiter cette blockchain.

Le CA du 1° trimestre 2022 est de 19 M€; 17 M€ au 1° trimestre 2021; et 19M€ au 1° trimestre 2020. Il est intéressant de noter que sur 2020, un tiers du surplus du CA généré suite au confinement se trouve sur mars et est donc inclus dans les 19 M€ du CA. L'incertitude liée à la guerre en Ukraine et aux effets de l'inflation croissante et généralisée partout au monde, n'ont eu qu'un faible impact sur le CA du mois de mars.

7.- Conventions réglementées

Le Commissaire aux Comptes a été avisé des conventions visées aux articles L.227-10 du Code de Commerce intervenues durant l'exercice conformément aux statuts.

8.- Encours fournisseurs et clients

L'encours fournisseurs est de 184.160 € (0,3% du CA) pour l'année 2021 contre 128.300 € de l'année 2020 (0,1%). Le délai de règlement est de 30 jours. Ce solde est composé de 44 factures payables à 30 jours.

L'encours clients (groupe) est de 0 € pour l'année 2021 contre 1.136 € de l'année 2020 (non significatif par rapport au CA).

9.- Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 2243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des deux exercices clôturés depuis la création de la société.

10.- Dépenses non déductibles des bénéfices

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

11.- Administration et Contrôle de la Société

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Jean-François FAURE,
Pour la Société EURL A BUSINESS WORLD
Présidente